

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 septembre 2021
N° CP-2021-8-6-4

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Service instructeur

Service rayonnement européen et international

Service consulté

SUBVENTION 2021 AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES DE STRASBOURG (CIIE)

Résumé : Dans le cadre du suivi de la défense de Strasbourg Capitale européenne et du Contrat Triennal 2021-2023, il vous est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 94 467 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg (CIIE), afin que celui-ci poursuive ses activités de sensibilisation aux thématiques européennes sur le territoire alsacien.

1. Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE)

Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) est une association à but non lucratif, créée en 1995 par la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, avec le soutien de la Commission Européenne et du Ministère des Affaires Etrangères. Son siège est situé à Strasbourg.

Le CIIE exerce auprès du public et des Collectivités un rôle d'information sur le fonctionnement et les actions de l'Union Européenne, sur l'Europe à Strasbourg et sur la contribution de la France à la construction européenne. Il valorise la vocation européenne de Strasbourg et de l'Alsace et contribue à développer la citoyenneté européenne auprès des jeunes et du grand public par des interventions dans ses locaux ou dans les établissements scolaires.

A ce titre, il mène les activités habituelles suivantes :

- Accueil et renseignement du public au Lieu d'Europe ;
- Animations scolaires ;

- Mise en réseau pour les visites des institutions européennes ;
- Création d'expositions et d'outils pédagogiques ;
- Réalisation de conférences et d'émissions de radio ;
- Formation de bénévoles ;
- Diffusion d'informations via le site-Internet et les réseaux sociaux.

1.1 Bilan des activités de l'année 2020

L'impact de la crise sanitaire

La situation sanitaire à partir de mars 2020 a profondément impacté les activités prévues du CIIE. Ainsi, 194 animations scolaires déjà planifiées ont dû être annulées, 155 animations ont néanmoins pu être réalisées (à titre de comparaison : en 2019, 901 animations scolaires ont été réalisées).

Aussi, des journées d'accueil pour des collégiens et lycéens au Parlement européen ont dû être annulées ainsi que des expositions et journées d'information.

Le développement de l'offre numérique

Pour pallier les contraintes liées au contexte sanitaire, les activités du CIIE se sont davantage concentrées sur le développement des offres numériques : augmentation de l'activité sur les réseaux sociaux, création de nouvelles pages sur le site-Internet, organisation de webinaires et réalisation d'émissions radio, création d'outils pédagogiques en ligne.

Le rapport d'activité de 2020 est joint au présent rapport.

1.2 Programme d'activités pour l'année 2021

En outre des actions habituelles, les activités en 2021 sont marquées par les éléments suivants :

Renouvellement du label « Europe Direct » octroyé par la Commission européenne

Le CIIE fait partie du réseau d'information de l'Union européenne. Les centres d'information labélisés « Europe Direct » sont les relais officiels d'information de l'Union européenne et assure un rôle d'intermédiaire entre les institutions européennes et les citoyens au niveau local. Ce réseau compte aujourd'hui 49 centres d'information en France et près de 500 centres dans l'Union européenne. Les structures labélisées « Europe Direct » reçoivent une subvention de la Commission européenne à hauteur de 38 000 € par an. A compter du 1^{er} mai, le label du CIIE est renouvelé pour la période 2021 – 2025.

La Conférence sur l'Avenir de l'Europe

Le CIIE prévoit plusieurs activités en lien avec la Conférence sur l'Avenir de l'Europe :

- Promotion de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe et organisation d'un webinaire d'information ;
- Proposition de projets dans les établissements scolaires autour de la Conférence sur l'avenir de l'Europe ;
- Réalisation du projet « Mon Europe, mon avenir » : retenu dans le cadre d'un appel de la Commission européenne et bénéficiant à ce titre d'une subvention à hauteur de 10 000 € de la Commission européenne, l'action

visé à aller à la rencontre des citoyens dans 5 villes moyennes périurbaines situées en Alsace en proposant des activités participatives et de sensibilisation.

Présidence française du Conseil de l'Union européenne

Aussi, les actions à mener à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne seront préparées au cours du deuxième semestre 2021.

Le programme d'activités pour l'année 2021 est joint au présent rapport.

2. Le partenariat de la Collectivité européenne d'Alsace avec le CIIE

En raison de l'ambition européenne que porte la Collectivité européenne d'Alsace pour l'ensemble de ses territoires et sa capitale européenne, et de la priorité accordée au développement du sentiment de citoyenneté européenne chez les jeunes, et en particulier les collégiens, il est proposé de poursuivre le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au CIIE.

Le soutien de la collectivité au CIIE intervient sur le fondement des articles L1111-4, 3211-1 et L. 5217 VI du Code général des collectivités territoriales.

Pour l'année 2021, il est proposé d'attribuer au CIIE une subvention de fonctionnement d'un montant de 94 467 €, montant égal à la somme des contributions financières que le Conseil départemental du Bas Rhin et le Conseil départemental du Haut-Rhin ont accordée auparavant.

Sous réserve de validation, les autres participations financières publiques attendues par le CIIE en 2021 sont les suivantes :

Région Grand Est	125 300 €
Eurométropole Strasbourg	125 300 €
Commission européenne	38 000 €

Les crédits seraient imputés comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M57	Crédits prévus sur l'enveloppe	Crédits disponibles	Crédits proposés
P048O002	65-65748-041	94 467 €	94 467 €	94 467

Pour 2021, il vous est proposé de poursuivre notre soutien à cette structure afin qu'elle puisse continuer ses activités sur le territoire alsacien, notamment à destination des collèges.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir :

- Soutenir financièrement le fonctionnement global de l'association « Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg » (CIIE) en 2021 afin que celle-ci poursuive les activités de sensibilisation aux thématiques européennes sur le territoire alsacien,

- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 94 467 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) pour l'année 2021 ; cette subvention fera l'objet d'un versement unique,
- D'approuver les termes du projet de convention de subventionnement à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et le CIIE, annexé au présent rapport,
- De m'autoriser à signer ladite convention,
- De préciser que les crédits de 94 467 € euros pour l'année 2021 seront imputés sur l'opération P048O002 « CIIE » (imputation 65-65748-041).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY